

Comment me connecter au portail isihabitat ?

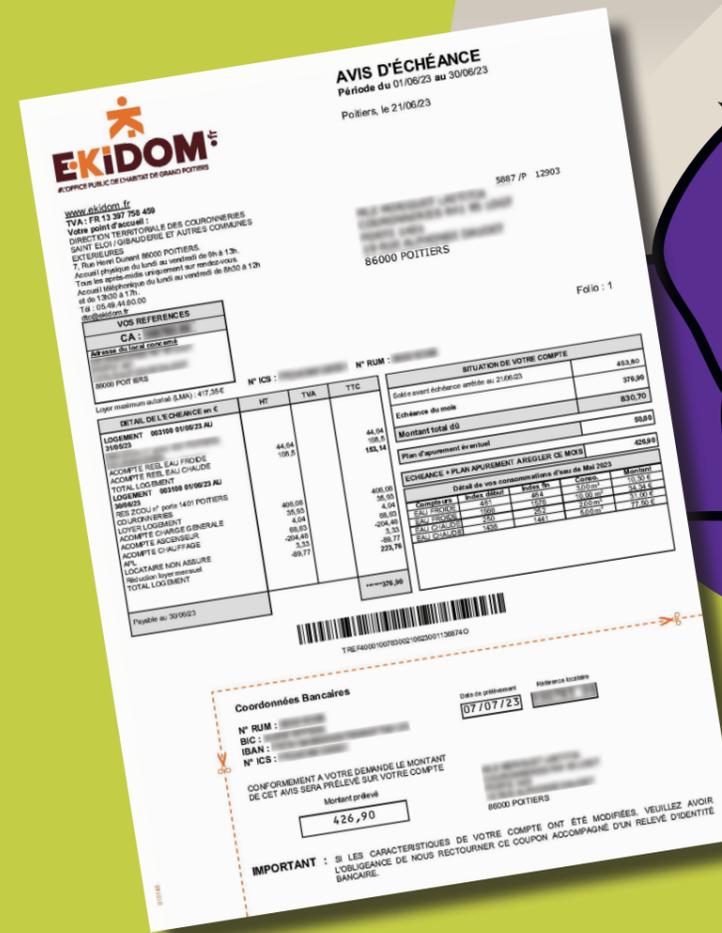
Tapez l'adresse suivante <https://resident.isihabitat.com>

Afin de contrôler votre consommation, retrouvez le détail de vos consommations réelles quotidiennes sur le portail ISI HABITAT Résident. <https://resident.isihabitat.com>.
Si vous ne vous êtes jamais connecté au site, votre identifiant est le suivant : EKIDOM suivi des 6 chiffres de votre compte client (N°CA) à retrouver sur votre avis d'échéance. exemple : EKIDOM16021.
Votre mot de passe est identique à votre identifiant.



Lire et comprendre mon avis d'échéance

Retrouvez tous nos tutos sur www.ekidom.fr/vous-etes-locataire/tutos



édition 2023-Copyright mediapilote - Ekidom

LIRE ET COMPRENDRE MON AVIS D'ÉCHÉANCE



LA FACTURATION RÉELLE MENSUELLE DE L'EAU

Vous êtes concernés si

- Vous avez un compteur de télérelève ISI HABITAT
- Vous payez votre consommation d'eau à EKIDOM et pas directement à un fournisseur tel que Grand Poitiers, Eaux de Vienne - Siveer, Veolia...

Dans ce cas :

Les consommations d'eau seront facturées au réel (votre propre consommation). La période de consommation facturée est celle du mois précédent. Pour exemple sur votre avis d'échéance de juin, vos consommations facturées vont du 25 avril au 25 mai (+ ou - 2 jours).

LES MODES DE RÈGLEMENT

1 - Le prélèvement automatique

Par prélèvement bancaire, le moyen le plus sûr, sans risque d'oubli ou d'erreur et sans vous déplacer, 4 dates disponibles : 03, 07, 12, 17 du mois. N'hésitez plus, contactez votre Direction Territoriale pour établir les documents nécessaires.

2 - Le paiement sur votre compte en ligne

En vous connectant sur le site www.ekidom.fr, rubrique : « Vous êtes locataire ».

3 - Le paiement par carte bancaire

À votre Direction Territoriale (Couronneries, Trois Cités).

4 - Le paiement en espèces directement à La Poste

Par Eficash, en vous munissant du code barre situé sur votre avis d'échéance.

5 - Le paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre d'EKIDOM. Indiquez votre nom, prénom et vos références locataires au dos du chèque avant de l'envoyer ou de le déposer dans la boîte aux lettres de votre agence.

6 - Le règlement par TIP SEPA

Datez, signez le TIP et accompagnez l'envoi de votre RIB. Affranchissez.



AVIS D'ÉCHÉANCE

Période du 01/06/23 au 30/06/23

Poitiers, le 21/06/23

5887 / P 12903

86000 POITIERS

Folio : 1

N° ICS : N° RUM :

Loyer maximum autorisé (LMA) : 417,35 €

VOS REFERENCES

CA :

Adresse du local concerné

86000 POITIERS

DETAIL DE L'ECHEANCE en €

	HT	TVA	TTC
LOGEMENT 003100 01/05/23 AU 31/05/23			
ACOMPTE REEL EAU FROIDE	44,64		44,64
ACOMPTE REEL EAU CHAUDE	108,5		108,5
TOTAL LOGEMENT			153,14
LOGEMENT 003100 01/06/23 AU 30/06/23			
RES ZCOU n° porte 1401 POITIERS			
COURONNERIES			
LOYER LOGEMENT	406,08		406,08
ACOMPTE CHARGE GENERALE	35,93		35,93
ACOMPTE ASCENSEUR	4,04		4,04
ACOMPTE CHAUFFAGE	68,63		68,63
APL	-204,48		-204,48
LOCATAIRE NON ASSURE	3,33		3,33
Réduction loyer mensuel	-89,77		-89,77
TOTAL LOGEMENT			223,76
Payable au 30/06/23			*****376,90

SITUATION DE VOTRE COMPTE

Sold e avant échéance arrêtée au 21/06/23	453,80
Echéance du mois	376,90
Montant total dû	830,70
Plan d'apurement éventuel	50,00
ECHEANCE + PLAN APUREMENT A REGLER CE MOIS	426,90

Détail de vos consommations d'eau de Mai 2023

Compteurs	Index début	Index fin	Conso.	Montant
EAU FROIDE	461	464	3,00 m ³	10,30 €
EAU FROIDE	1566	1576	10,00 m ³	34,34 €
EAU CHAUDE	250	252	2,00 m ³	31,00 €
EAU CHAUDE	1439	1441	5,00 m ³	77,50 €



TRE F4000100783002106230011368740

Coordonnées Bancaires

N° RUM :

BIC :

IBAN :

N° ICS :

Date de prélèvement Référence locataire

07/07/23

CONFORMEMENT A VOTRE DEMANDE LE MONTANT DE CET AVIS SERA PRÉLEVÉ SUR VOTRE COMPTE

Montant prélevé

426,90

86000 POITIERS

IMPORTANT : SI LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE COMPTE ONT ÉTÉ MODIFIÉES, VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGEANCE DE NOUS RECTOURNER CE COUPON ACCOMPAGNÉ D'UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE.

Votre Direction Territoriale de rattachement

Vos références locataire à rappeler pour tout contact avec EKIDOM

Les 2 lignes acomptes réels eau froide / eau chaude correspondent au coût de vos consommations tous compteurs confondus.

Votre acompte est calculé selon le prix du mètre cube d'eau du fournisseur au 1^{er} janvier de l'année en cours. Ce prix n'est pas figé et peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction de la conjoncture et fera l'objet si besoin d'un ajustement lors de votre régularisation annuelle des charges.

Loyer et charges éventuelles

Droits CAF/MSA éventuels

Papillon à joindre pour les règlements par TIP

Date du prélèvement

Montant du prélèvement

Mois facturé

Solde avant facturation du mois

Montant du plan d'apurement

Montant total à régler ce mois (loyer + plan d'apurement)

Certains logements sont équipés de plusieurs compteurs. Il y a autant de lignes que de compteurs.

Les consommations apparaissent pour chaque compteur.

Les consommations d'eau sur vos compteurs sont facturées dès lors que votre consommation atteint 1 m³ (1000L).

Code-barres à présenter pour les paiements en espèces (La Poste)

Connectez-vous sur votre compte locataire en ligne pour connaître l'historique de vos consommations facturées. Si vous n'avez pas encore activé votre compte locataire, rendez-vous sur www.ekidom.fr, rubrique « Vous êtes locataire » et consultez le tuto « mon compte en ligne ».